

## **Déclaration liminaire du CFDT Education Formation Recherches Publiques au CDEN du 8 avril 2026**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs membres du CDEN,

La CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, est attachée à l'existence d'une école publique qui favorise LES réussites de tous les élèves tout en améliorant les conditions de travail de l'ensemble des acteurs de l'Education Nationale.

La proposition actuelle pour le département des Vosges confirme une dérive comptable qui nous préoccupe. Si l'octroi de moyens pour les Pôles d'Appui à la Scolarité est présenté comme une avancée pour l'inclusion, elle ne doit pas devenir un outil de gestion visant à limiter les suivis par les AESH. La création de ces postes aurait du être attribué en dotation puisque le terrain a besoin de renforts, pas de coupes sombres. La disparition des Brigades d'Intervention Ruralité est, à ce titre, incompréhensible : ces brigades constituaient un appui précieux et approuvé par tous, servant de recours indispensable face aux carences pédagogiques des années précédentes.

L'avenir des écoles dites « orphelines » constitue une autre source d'inquiétude majeure. Alors que le ministère a choisi de geler la révision de la carte de l'éducation prioritaire jusqu'en 2028, des dispositifs de soutien ont été annoncés pour certains collèges affichant un indice de position sociale très bas. Un troisième niveau d'intervention devait théoriquement permettre à ces écoles isolées de bénéficier de renforts, notamment par la création de postes de plus de maître que de classe. Pourtant, une fois de plus, le département des Vosges se trouve écarté de ces mesures de solidarité. Plus grave encore, des retraits de postes sont programmés dans certaines de ces écoles, laissant présager une rentrée scolaire périlleuse. Notre pays, et plus particulièrement son Éducation nationale, subit les conséquences de ce mal qui ronge nos politiques : l'incapacité ou le refus de penser sur le long terme, au profit d'une gestion calée sur le temps d'un mandat dont l'unique horizon semble être sa propre reconduction.

Les décisions de cette carte scolaire pour la rentrée 2026 impacteront lourdement les personnels. Nous vous demandons donc, Monsieur le DASEN, d'accorder une vigilance particulière à leur situation. Ces choix pèseront aussi sur les élèves : comment traiter la grande difficulté scolaire ou garantir une inclusion bienveillante dans des classes à effectif élevé et à niveaux multiples ?

Pour permettre la réussite de chaque élève, il aurait fallu un choix courageux : transformer la baisse démographique en une opportunité pour alléger les effectifs et améliorer nos conditions de travail. Ce n'est malheureusement pas l'option retenue par le gouvernement. Pourtant, avec une France classée au 41ème rang de l'OCDE pour le nombre d'élèves par classe, l'amélioration des résultats scolaires passe nécessairement par de meilleures conditions d'apprentissage.

Cette réflexion doit être globale. Un service public de qualité, dans le 1er degré, cela voudrait aussi dire des postes de maîtres spécialisés et de psychologues scolaires pourvus dans toutes les circonscriptions ; or nous touchons là aussi au déficit d'attractivité de certains de nos territoires. Le faible niveau des salaires n'est pas le seul responsable. C'est donc bien au-delà de la seule Éducation nationale que cette problématique doit être prise à bras-le-corps.

Et cela ne peut se faire non plus si on ignore la réalité de la concurrence de l'école privée face à l'École de la République qui, elle, accueille tous les élèves quels qu'ils soient.

Pour une société solidaire, où chacun et chacune puisse vivre sereinement, il faut commencer par grandir ensemble. Or, maintenant que les IPS des établissements sont devenus des données publiques, la réalité est indiscutable : l'enseignement privé participe d'une ségrégation sociale qui divise la société et fragilise notre République. Quand les collectivités s'impliquent au-delà du strictement réglementaire dans le financement des écoles et des collèges privés, c'est un coup bas porté à celles et ceux qui se battent pour une école de qualité, publique, gratuite et laïque. C'est aussi aller à l'encontre d'un projet de société équitable et solidaire. L'égalité doit être une réalité qui se traduit concrètement dans des décisions exigeantes sans favoriser ceux qui ont déjà les ressources et le capital socio-culturel.

Ne pas se cacher derrière le mot « égalité » pour favoriser encore ceux qui ont déjà plus.

Merci pour votre écoute